

## **Approche de la pratique de la traduction juridique. Traduction d'un extrait de l'exposé des motifs d'un projet de loi**

Notre travail constitue une approche de la pratique de la traduction juridique à travers la traduction d'un extrait du projet de loi visant à instituer de nouvelles libertés et de nouvelles protections pour les entreprises et les actifs. Concrètement, nous avons traduit une partie de l'exposé des motifs de ce projet.

Notre texte de départ est un projet de loi pertinent parce qu'il introduit des réformes significatives au texte normatif le plus important concernant le droit du travail français : le code du travail. Sa traduction constitue le premier chapitre de notre travail. Dans la partie suivante, nous avons réalisé une brève révision théorique du processus de traduction qui nous a permis de cimenter les fondements sur lesquels se base notre projet de traduction. L'analyse du texte de départ occupe le chapitre suivant et précède la description des principaux procédés de traduction auxquels nous avons eu recours afin de mener à bien notre tâche traductrice. Tout traducteur, quand il est confronté à une traduction, se voit soumis à certaines contraintes de natures diverses. Celles-ci restreignent son pouvoir de décision car, qu'elles soient orthographiques, grammaticales ou lexicales, elles limitent ses options linguistiques. Il nous a paru intéressant d'inclure dans ce chapitre les contraintes auxquelles nous avons dû faire face et qui soulignent le fonctionnement normatif inhérent à chacune des deux langues employées. Le sixième chapitre, intitulé « bagages et notes de la traductrice », se réfère aux connaissances, à l'expérience, à la sensibilité et même à l'intuition que le traducteur doit, à l'occasion, mobiliser pour parvenir à ses fins. Finalement, la partie finale de notre travail correspond à la phase qui clôt tout processus de traduction : celle de la révision.